



ÉCHOS DE LA SEMAINE

INFORMATION HEBDOMADAIRE

**DÉMOCRATIE ET
GOUVERNANCE**

**DROITS HUMAINS ET
IMMIGRATION LÉGALE**

**PAIX, SÉCURITÉ ET
TRANSFORMATION DES CONFLITS**

SAUVEGARDE DE LA CRÉATION



Dialogue politique : Patrick Muyaya interpelle la C64 sur sa position concernant Joseph Kabila
Le débat sur le dialogue national continue de diviser la classe politique.

Le 19 octobre, le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, a appelé la Coalition Article 64 (C64) à clarifier sa position à la suite de la création du Front pour la Refondation de la Nation (FRN). Cette déclaration intervient alors que plusieurs acteurs politiques débattent des modalités de participation de l'ancien président Joseph Kabila au dialogue national.

L'interpellation du gouvernement met en lumière les divergences qui persistent au sein de la classe politique quant aux acteurs appelés à prendre part à un dialogue censé contribuer à la recherche de solutions aux crises que traverse le pays.



Rocades de Kinshasa : des interrogations sur les coûts et la transparence des projets
La société civile réclame davantage d'informations sur les travaux.

Les projets de construction des rocades de Kinshasa continuent d'alimenter les débats publics. Plusieurs médias ont relayé des préoccupations portant sur le coût des travaux, la transparence des financements et les mécanismes d'indemnisation des populations affectées par les infrastructures.

Ces préoccupations concernent particulièrement les modalités de gestion des fonds publics et la capacité des autorités à garantir une information accessible sur les engagements financiers pris dans le cadre de ces grands projets urbains.



Contrôle parlementaire : Jean-Pierre Bemba présente ses réformes pour sécuriser les transports.
Le Sénat examine les mesures destinées à réduire les accidents.

Répondant à une question d'actualité devant le Sénat, le vice-Premier ministre chargé des Transports, Jean-Pierre Bemba, a présenté plusieurs mesures destinées à renforcer la sécurité des transports en RDC. Parmi les annonces les plus marquantes figure l'interdiction de la navigation des baleinières en bois à partir du 15 novembre 2026 ainsi que l'obligation d'équiper les unités navigantes de traceurs GPS.

La sécurité des usagers au centre des préoccupations.

Ces mesures visent à répondre aux nombreux défis liés à la sécurité des transports, particulièrement dans les secteurs fluvial et lacustre, souvent marqués par des naufrages meurtriers. Leur efficacité dépendra toutefois de l'existence de mécanismes de contrôle, de sanctions adaptées et des moyens mis à la disposition des services compétents.



RDC : Dialogue politique, redevabilité publique et réformes institutionnelles, les principaux faits de gouvernance de la semaine
Entre contrôle démocratique, débats constitutionnels et exigences de transparence, la gouvernance publique au cœur de l'actualité congolaise

La semaine du 19 au 23 octobre 2026 a été marquée par plusieurs développements importants dans les domaines de la démocratie, de la gouvernance et de l'État de droit en République démocratique du Congo. Les débats autour du dialogue politique, les mécanismes de redevabilité des institutions publiques, les réformes législatives ainsi que les initiatives liées à la gouvernance inclusive ont dominé l'actualité.

Du positionnement des acteurs politiques face au dialogue national aux questions de transparence dans les grands projets d'infrastructures, en passant par le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale, la gestion des financements internationaux et les réformes statistiques, les événements de la semaine illustrent les enjeux liés à la consolidation de la démocratie et au renforcement de la



625 millions USD pour le développement : le Parlement poursuit l'examen des financements de l'IDA
Des ressources destinées à l'entrepreneuriat, à l'éducation et aux services sociaux

Entre le 19 et le 22 octobre, l'Assemblée nationale a adopté quatre projets de loi de ratification portant sur un financement global de 625 millions de dollars américains accordé par l'Association Internationale de Développement (IDA), membre du Groupe de la Banque mondiale. Les ressources mobilisées concernent notamment le soutien aux petites et moyennes entreprises, le secteur de l'éducation, l'amélioration de la nutrition ainsi que la préparation aux situations d'urgence.

Transparence et suivi des résultats attendus
Adoptés par 334 voix contre une seule opposition, ces textes devront encore faire l'objet d'une harmonisation entre les deux chambres du Parlement avant l'achèvement définitif de la procédure législative. Au-delà de leur adoption, les attentes portent désormais sur la transparence dans l'utilisation des fonds, l'efficacité des projets et la reddition de comptes auprès des populations bénéficiaires.



RGPH-2 : Kinshasa poursuit la cartographie préparatoire au recensement de 2027. Une étape stratégique pour mieux connaître la population congolaise

Les opérations de cartographie censitaire du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2) se poursuivent dans plusieurs communes de Kinshasa, notamment à N'Djili.

Cette phase préparatoire vise à identifier les ménages, les bâtiments et les zones de dénombrement avant le lancement du recensement national prévu en 2027.

Des défis sécuritaires mais une adhésion encourageante.
Selon les autorités, les équipes de terrain bénéficient dans l'ensemble d'un accueil favorable de la population. Cependant, quelques incidents, difficultés sécuritaires et menaces verbales ont été signalés dans certains quartiers.

La réussite du recensement dépendra notamment du niveau de confiance des populations, de la sécurité du personnel déployé et de la qualité des données collectées.



Affaire Fils Mukoko : sanctions, condamnations et ouverture d'une enquête. Les institutions se mobilisent contre les discours jugés incitatifs à la violence

Les propos attribués à Fils Benoît Mukoko ont suscité une importante réaction des institutions publiques. Le CSAC a d'abord prononcé un embargo médiatique de 88 jours avant que l'Assemblée nationale ne condamne officiellement ces déclarations et que le ministère de la Justice n'annonce l'ouverture d'une enquête. L'UDPS s'est également désolidarisée des propos reprochés à son cadre.

Entre liberté d'expression et protection de l'ordre public.

Cette affaire met en lumière le débat récurrent sur les limites de la liberté d'expression lorsqu'un discours est perçu comme susceptible d'encourager la violence ou de menacer la cohésion sociale. Les développements judiciaires permettront de clarifier les responsabilités éventuelles dans le respect des garanties procédurales et de la présomption d'innocence.



Agriculture : une motion de défiance annoncée contre Muhindo Nzangi. Des accusations qui relancent le débat sur la redevabilité publique

Une initiative parlementaire a été annoncée contre le ministre de l'Agriculture, Muhindo Nzangi, sur fond d'allégations portant sur un présumé détournement de 57 millions de dollars.

À ce stade, aucune décision judiciaire n'a établi la responsabilité du ministre et les accusations demeurent dans le cadre d'une procédure politique et parlementaire.

La présomption d'innocence reste de mise

Cette affaire rappelle l'importance de distinguer responsabilité politique et responsabilité pénale. Le suivi de la motion, l'examen des éléments de preuve invoqués ainsi que les réponses apportées par l'intéressé seront déterminants pour apprécier l'évolution de ce dossier.



Kinshasa : clarification sur les grands projets des marchés de Mitendi, Matadi-Kibala et UPN. Les autorités provinciales rassurent les commerçants

Face aux interrogations soulevées par plusieurs projets de modernisation de marchés, le ministre provincial des Infrastructures de Kinshasa, Alain Tshilungu, a présenté à l'Assemblée provinciale l'état d'avancement des travaux concernant les marchés de Mitendi, Matadi-Kibala et UPN.

Les discussions ont porté notamment sur les emprises foncières, la relocalisation temporaire des vendeurs et les modalités de reconstruction des infrastructures.

Préserver l'activité économique pendant les travaux

Les autorités affirment vouloir concilier modernisation urbaine et maintien des activités économiques. Les commerçants restent cependant attentifs aux délais d'exécution, aux conditions de déplacement et aux garanties qui leur seront accordées durant la période des travaux.



Référendum : la proposition de loi retourne au centre des débats parlementaires. Une nouvelle étape d'un processus politiquement sensible

Le 23 octobre, l'Assemblée nationale a annoncé la reprise de l'examen de la proposition de loi sur le référendum après les réserves formulées par la Cour constitutionnelle.

Le dossier implique notamment la commission PAJ, le député initiateur Paul-Gaspard Ngondankoy ainsi que la Présidence de la République.

Des enjeux constitutionnels majeurs

Au-delà de la procédure législative, les débats autour de ce texte s'inscrivent dans un contexte politique particulièrement sensible où les questions constitutionnelles continuent de susciter de vives discussions au sein de la classe politique et de l'opinion publique.



Sénat : Sama Lukonde dénonce l'interpellation de la sénatrice Carole Agito. Les immunités parlementaires au cœur des préoccupations.

Le président du Sénat, Jean-Michel Sama Lukonde, a contesté l'interpellation de la sénatrice Carole Agito Amela, estimant que les garanties prévues par la Constitution et le règlement intérieur n'auraient pas été respectées.

Il a notamment invoqué l'article 107 de la Constitution ainsi que l'article 223 du règlement intérieur du Sénat.

Préserver l'équilibre entre action judiciaire et mandat parlementaire

Si le Sénat affirme ne pas s'opposer à la justice, il insiste néanmoins sur la nécessité du respect strict des procédures encadrant les poursuites ou interpellations visant les parlementaires



Leadership féminin : la RDC et la Fondation Friedrich Ebert renforcent leur coopération. Un partenariat pour accroître la participation des femmes aux instances de décision

Le gouvernement congolais et la Fondation Friedrich Ebert ont signé à Kinshasa un accord de siège visant à renforcer le leadership des femmes et des jeunes dans les espaces de décision.

Judith Suminwa plaide pour une plus grande implication des femmes

La Première ministre Judith Suminwa a encouragé les femmes à investir davantage les sphères politique, administrative et économique afin de contribuer à la transformation de la gouvernance nationale.



Réforme statistique : vers une gouvernance moderne fondée sur des données fiables. Le Sénat donne son feu vert à la poursuite du processus législatif.

Le Sénat a déclaré recevable le projet de loi relatif à l'organisation de l'activité statistique en RDC. Cette réforme vise à renforcer le cadre juridique de production des données publiques et à préparer le deuxième Recensement général de la population et de l'habitat.

Des statistiques fiables pour de meilleures politiques publiques

Les autorités estiment qu'une gouvernance moderne repose sur des données crédibles permettant d'orienter les investissements, d'évaluer les programmes gouvernementaux et de mieux répondre aux besoins réels des populations.

Conclusion

Une semaine marquée par les enjeux de redevabilité, de transparence et de gouvernance démocratique.

Les faits enregistrés entre le 19 et le 23 octobre 2026 mettent en évidence plusieurs préoccupations majeures de la gouvernance publique en RDC : dialogue politique, contrôle parlementaire, transparence dans la gestion des ressources publiques, respect des libertés fondamentales et renforcement des institutions démocratiques. Si plusieurs réformes sont en cours, leur succès dépendra largement de leur mise en œuvre effective, du respect des principes de bonne gouvernance et de la capacité des institutions à répondre aux attentes des citoyens en matière de transparence, de justice et de redevabilité.



Immigration et contrôle des étrangers : la DGM intensifie les opérations dans le Grand Katanga. Kolwezi dénonce un manque de transparence dans la délivrance des permis de séjour

La gestion de l'immigration légale a suscité d'importantes réactions dans l'espace Grand Katanga. Des organisations de la société civile de Kolwezi ont exprimé leurs préoccupations face à ce qu'elles considèrent comme un déficit de transparence dans les procédures relatives à l'octroi des permis de séjour et de travail accordés à certains ressortissants étrangers.

Selon ces acteurs, une meilleure traçabilité des procédures administratives permettrait de prévenir les soupçons d'irrégularités et de renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques chargées de la gestion migratoire.

114 ressortissants chinois et philippins expulsés

Parallèlement, la Direction Générale de Migration (DGM) a procédé à l'expulsion de 114 ressortissants étrangers en situation irrégulière, dont 70 à Kolwezi et 44 à Lubumbashi. Les autorités expliquent cette opération par la nécessité de faire respecter les dispositions légales régissant le séjour des étrangers en RDC.

Cette affaire relance le débat sur l'équilibre à trouver entre la protection de la souveraineté nationale, l'application de la législation migratoire et le respect des droits fondamentaux des personnes concernées.



Droits des personnes vivant avec handicap : la CNDH lance une mission nationale d'évaluation. L'accessibilité des services publics sous la loupe.

Dans le cadre de sa mission de promotion et de protection des droits humains, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a lancé une campagne nationale d'évaluation de l'accessibilité des services publics aux personnes vivant avec handicap.

Cette mission concerne les administrations publiques, les écoles, les universités ainsi que les structures sanitaires.

Réduire l'écart entre les textes et la réalité

Alors que plusieurs textes légaux garantissent l'inclusion des personnes vivant avec handicap, leur application demeure souvent limitée sur le terrain. L'absence de rampes d'accès, d'équipements adaptés ou encore de dispositifs facilitant la mobilité continue d'entraver leur participation effective à la vie sociale.

Les conclusions de cette mission devraient permettre d'identifier les principales lacunes et de proposer des mesures correctives aux autorités compétentes.



Réfugiés congolais : Kinshasa, Brazzaville et le HCR misent sur des solutions durables. La sixième réunion tripartite de Kintélé au chevet des réfugiés.

Du 20 au 22 octobre, la ville de Kintélé a accueilli la sixième réunion tripartite entre la RDC, la République du Congo et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Au centre des discussions figurait la situation des réfugiés congolais vivant en République du Congo ainsi que les perspectives de leur retour dans leur pays d'origine.

Le retour volontaire comme principe fondamental

Les différentes parties ont insisté sur la nécessité de garantir que tout processus de rapatriement respecte les principes de volontariat, de sécurité et de dignité.

Au-delà des opérations de retour, les participants ont souligné l'importance d'offrir aux familles concernées des perspectives durables en matière de logement, d'éducation, d'accès aux soins et d'autonomie économique.



Sud-Kivu : plus de 12 000 ménages déplacés après les affrontements de Kaziba. Une nouvelle vague de déplacements forcés.

La situation sécuritaire demeure préoccupante dans plusieurs territoires de l'Est du pays. À Kaziba, dans la province du Sud-Kivu, les affrontements opposant le Front pour la Refondation de la Nation (FRN) aux FARDC appuyées par les groupes Wazalendo ont provoqué le déplacement de plus de 12 000 ménages.

De nombreuses familles ont été contraintes d'abandonner leurs habitations pour rejoindre des villages voisins dans des conditions souvent précaires.

Les populations civiles paient un lourd tribut

Les organisations humanitaires font état de besoins croissants en nourriture, en soins médicaux, en abris d'urgence et en protection.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées ainsi que les personnes vivant avec handicap figurent parmi les catégories les plus exposées aux conséquences de cette nouvelle crise.



Kwilu : la Journée africaine des droits de l'homme mobilise la société civile. Placide Mukwa plaide pour une culture du respect des droits fondamentaux.

À l'occasion de la Journée africaine des droits de l'homme, Placide Mukwa, président du Cadre de concertation de la société civile du Kwilu, a rappelé l'importance du respect des libertés fondamentales.

Son intervention a notamment porté sur la protection du droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la liberté d'expression et à l'égalité devant la loi.

Renforcer la vigilance citoyenne

La société civile encourage les citoyens à dénoncer les violations des droits humains auprès des institutions compétentes et à privilégier les mécanismes pacifiques de règlement des différends.

Irène Esambo appelle à préserver l'autonomie des personnes vivant avec handicap
Contre toute instrumentalisation politique des personnes vulnérables

La ministre déléguée chargée des Personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables, Irène Esambo Diata, a lancé un appel à l'unité nationale et à la préservation de l'intégrité territoriale.

Elle a également mis en garde contre toute tentative d'exploitation politique des personnes vivant avec handicap dans le contexte sociopolitique actuel.



Kinshasa : ouverture d’une enquête après des propos controversés
Le gouvernement veut prévenir tout discours susceptible d’alimenter les tensions

Le ministre d’État à la Justice, Guillaume Ngefa, a ordonné l’ouverture d’une enquête concernant des déclarations attribuées à Fils Mukoko, responsable de la Régie d’assainissement de Kinshasa et cadre de l’UDPS.

Ces déclarations ont suscité de nombreuses réactions en raison de leur caractère jugé préoccupant pour la cohésion sociale et la sécurité publique.

Une sanction conservatoire du CSAC

Le Conseil supérieur de l’audiovisuel et de la communication (CSAC) a imposé une mesure conservatoire d’embargo médiatique de 88 jours à l’intéressé.

Les autorités affirment vouloir prévenir toute escalade verbale susceptible d’alimenter les tensions et garantir la sécurité des ressortissants étrangers présents dans le pays.



Rutshuru : plus de 70 600 déplacés vivent toujours dans la précarité
Une crise humanitaire persistante dans la chefferie de Bwito

Dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu, plus de 70 600 personnes déplacées ou retournées continuent de vivre dans des conditions extrêmement difficiles.

Malgré plusieurs initiatives humanitaires, l’accès à l’eau, à la nourriture, aux soins de santé et aux abris demeure largement insuffisant.

Une mobilisation humanitaire attendue

Les organisations présentes sur le terrain appellent à un soutien accru des partenaires nationaux et internationaux afin de répondre aux besoins croissants des populations affectées.

Conclusion

Une RDC confrontée à des défis complexes
mais engagée sur la voie des réformes

Les événements de la semaine illustrent la diversité des défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée : sécurité, déplacements forcés, inclusion sociale, immigration, gouvernance démocratique et développement économique.

Au-delà des difficultés observées, plusieurs initiatives démontrent la volonté des institutions publiques, de la société civile et des partenaires nationaux et internationaux de renforcer la protection des populations et d'améliorer la gouvernance. La réussite de ces efforts dépendra toutefois de leur mise en œuvre effective et de leur impact concret sur la vie quotidienne des citoyens.



**CELLULE DE
COMMUNICATION**

